

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 15 JUIN 2026 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33  
Quorum : 17

**PRÉSENTS :**

Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame FALCON, Monsieur de BOISSIEU, Madame PETIT, Monsieur BRESSON, Madame SEYTIER, Monsieur BOURDIN, Monsieur RIGAUD, Madame PARIS, Madame SONNERY, Monsieur TENAND, Monsieur RICHER, Monsieur BROYER, Madame BOULIN-BARDET, Madame ELEGBEDE, Madame BRISSEZ, Monsieur ENTEMEYER, Madame BARBISIO, Monsieur DEROUBAIX, Madame SPAHIU, Monsieur BERNE, Madame JACQUET-FRANCILLON, Monsieur CHRISTIN, Madame PELISSIER, Monsieur ABBES, Madame QUELIN, Monsieur PITTO, Madame BOUILLET, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYERE.

**EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION :**

Monsieur BLANC à Monsieur GUEUR  
Madame KREUTER CHADENAS à Madame SEYTIER  
Madame ARBORE à Madame FALCON

Le quorum est atteint.

\_\_\_\_\_  
Madame Laure BARBISIO est désignée secrétaire de séance.  
\_\_\_\_\_

**2026.06.17 OPÉRATIONS FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES : BILAN DES  
ACQUISITIONS ET CESSIONS DE L'ANNÉE 2025**

(Rapporteur : Christian de BOISSIEU)  
Nomenclature : 7.1 Décision budgétaires

L'article L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le bilan des acquisitions et cessions opérées par les communes est soumis à délibération et annexé au Comptes Financiers Uniques.

Ce bilan annuel des acquisitions/cessions a donc pour objet de donner un état de la réalité physique des opérations foncières réalisées au cours d'une année. Il est accompagné de tableaux récapitulatifs détaillés joints en annexe qui précisent les sommes ordonnancées (et non pas un état des actes signés sur l'année 2025) par la Ville du 01/01/2025 au 31/12/2025.

### ETAT DES ACQUISITIONS

Pour l'exercice 2025, les dépenses engagées représentent un montant total de **78 307,93 €**.

Adresse du bien	Références cadastrales et superficie	Nature du bien	Montant
Rue Victoire Daubié	AM 475 pour 1 m <sup>2</sup>	Voirie - Intégration dans le domaine public	28 €
Rue Victoire Daubié	AM 475 pour 1 m <sup>2</sup>	Frais de notaire	217,08 €
Les Grémodières	AC 834 pour 1216 m <sup>2</sup>	Voirie - Intégration dans le domaine public	851,20 €
Les Grémodières	AC 834 pour 1216 m <sup>2</sup>	Frais de notaire	144 €
Route des Allymes	C 824 pour 404 m <sup>2</sup>	Voirie - alternats - Frais de notaire	157,36 €
89B avenue Roger Salengro	BS 140 pour 738 m <sup>2</sup>	Immeuble comprenant un commerce en rez-de-chaussée et logement à l'étage	76 910,29 €

### ETAT DES CESSIONS

Pour l'exercice 2025, les recettes encaissées représentent un montant total de **169 989 euros**.

Adresse du bien	Références cadastrales et superficie	Nature du bien	Montant
Rue Victoire Daubié	AM 470 pour 74 m <sup>2</sup>	Terrain nu – régularisation avec l'Etat (CIO)	2 072 €
Rue du Carré Rochet	AV 938 pour 1257 m <sup>2</sup>	Terrain nu	110 000€
Rue Reine Clotilde	BM 99 pour 208 m <sup>2</sup>	Terrain nu	3 270 €
Chez Perraudet	C 1358 et 1360 pour 58 m <sup>2</sup>	Terrain nu	2 030 €
En Fossard	AV 958, 960 et 961 pour 4251 m <sup>2</sup>	Terrains nus	18 237 €
Rue Aynard	BR 437, 440 et 627 pour 382 m <sup>2</sup>	Terrains nus	34 380 €

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2241- 1 ;

Vu le bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées pour l'année 2025 ;

Considérant qu'il importe, conformément aux dispositions susvisées, de délibérer sur le bilan annuel de l'action foncière ainsi que sur les tableaux des acquisitions et cessions foncières ;

La Commission Municipale **Services Ressources**, lors de sa séance en date du **04 juin 2026** a émis un avis **favorable**.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

1. **DE PRENDRE ACTE** du bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées pour l'année 2025 annexé au compte administratif 2025.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le 17 JUIN 2026

Daniel FABRE  
Maire d'Ambérieu-en-Bugey

Laure BARBISIO  
Secrétaire de séance



A handwritten signature in blue ink, reading "Barbisio", with a horizontal line underneath.



Accusé de réception en préfecture  
001-21010046-20260615-2026\_06\_17-DE  
Date de télétransmission : 17/06/2026  
Date de réception préfecture : 17/06/2026 3